

L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc: un patrimoine culturel national

Au lendemain de l'indépendance, le Maroc s'est trouvé partagé entre des langues orales et des langues écrites. L'amazighe et l'arabe dialectal d'une part, l'arabe classique et le français d'autre part.

L'arabe (classique) et le français représentent les variétés hautes. Ils occupent un rang privilégié dans la hiérarchie des usages linguistiques; l'arabe (dialectal) et l'amazighe représentent des variétés basses auxquelles font défaut la légitimité et le soutien de la logistique institutionnelle. Aussi occupent-ils une position marginalisée.

On enregistre aussi, sur l'espace linguistique marocain, deux autres langues: l'anglais et l'espagnol. Ces deux langues connaîtront indubitablement dans les prochaines années un progrès certain.

Cette contribution se propose de décrire la richesse linguistique de cet espace qui se nourrit, à travers ses langues, à plusieurs cultures qui font son originalité.

Termes-clés:

Maroc; arabe classique; arabe moderne; arabe dialectal, amazighe (berbère); français; langues orales; langues écrites; compétition linguistique.

Introduction

DES TROIS PAYS du Maghreb, celui qui présente la situation linguistique la plus complexe est le Maroc: l'arabe classique et l'arabe moderne pour les lettrés, l'arabe dialectal pour quasiment tous¹, l'amazighe pour près de 50 % de la population, le français pour les scolarisés, l'espagnol pour une frange de la population au nord du Maroc, l'anglais enfin qui tend de plus en plus à s'imposer en tant qu'expression de la technologie et de la modernité.

Cette extrême diversité est le fruit d'une succession d'événements qui remontent jusqu'à la préhistoire. En effet, au commencement étaient les Amazighes ou ce qu'il est convenu d'appeler dans la tradition dialectologique française les Berbères². Contrairement à ce qu'apprennent les écoliers marocains à l'école, ces Berbères ne sont pas venus de la péninsule arabique³, mais sont des autochtones. Leur territoire, qui s'étendait de l'Atlantique aux frontières égypto-libyennes et de la Méditerranée au-delà du fleuve

Niger, était, jusqu'à une date récente, perpétuellement convoité par des envahisseurs étrangers. Ce furent d'abord les Phéniciens et Carthaginois sur les côtes méditerranéennes, ensuite se sont succédé des Romains, des Vandales, des Byzantins, puis au VII^e siècle vinrent des Arabes. Treize siècles plus tard, les Français s'installent au Maroc et y restent de 1912 à 1956, date de l'indépendance du pays.

De toutes ces invasions, c'est celle des Arabes qui marque de façon durable le paysage linguistique et culturel de cet extrême Occident (*al-Maghrib al-aqsa*) comme l'appelaient les géographes arabes. C'est ainsi que le Maroc d'aujourd'hui reste très imprégné à la fois par sa dimension arabo-orientale sur un axe est-ouest que par sa dimension franco-occidentale sur un axe nord-sud. Le point de jonction de ces deux axes étant assuré par cette mer Méditerranée, berceau des cultures et des civilisations.

Lors de son premier discours du trône, le 30 juillet 1999, l'actuel roi du Maroc, Mohammed VI, a rappelé clairement à ses concitoyens, mais aussi au Monde entier, ces deux dimensions fondamentales de la personnalité du Maroc:

«...si le Maroc fait partie du monde arabe et islamique, sa position géographique au nord du continent africain, faisant face à l'Europe au nord, à l'Amérique à l'ouest, nous dicte de poursuivre la politique de notre vénéré père, marqué par l'ouverture et le dialogue, renforçant nos liens

1. Le monolinguisme est, certes, en net recul, mais il existe des locuteurs parfaitement monolingues, notamment parmi les femmes et les personnes âgées.

2. Le mot *berbère* est dérivé du Grec *barbaroi* et retenu par les Romains *barbarus* puis par les Arabes *barbar* et enfin par les Français *berbère*. Il désigne d'abord des gens dont on ne comprend pas la langue, l'étranger à la cité. Par extension, il signifie le «sauvage», le «non-civilisé». Les Berbères se désignent eux-même par le vocable *amazighe*. Il signifie «homme noble», «homme libre». Cette appellation les a toujours désignés depuis la préhistoire.

3. Voici ce qu'apprennent les petits Marocains dans leurs manuels d'histoire: «Les premiers habitants du Maroc sont les Berbères. Ils sont venus du Yémen et de Syrie, en passant par l'Éthiopie et l'Égypte.» Le père de la sociologie, Ibn Khaldoun, mort en 1406, écrivait à l'époque déjà: «L'opinion [...] qui les faisait émigrer de Syrie [...] est tellement insoutenable qu'elle mérite d'être rangée au nombre des fables.» (*Histoire des Berbères.*)

de coopération avec nos frères africains et consolidant les échanges avec nos amis les Européens et Américains au bénéfice de notre région et du monde entier, dans le respect, la considération et la recherche constante de la paix et de la sécurité pour tous⁴».

Sur le plan linguistique, le Maroc comme le Maghreb de façon générale, s'est trouvé, depuis l'indépendance, partagé entre les langues orales et les langues écrites, l'amazighe et l'arabe dialectal d'une part, l'arabe classique et le français d'autre part.

1 Statut des variétés linguistiques au Maroc

À l'exception de l'arabe standard qui bénéficie d'un statut juridique, il n'existe aucun texte d'orientation ni de loi fixant les principes de la politique linguistique au Maroc. Aussi est-il difficile d'affecter un statut précis aux langues et aux dialectes en présence sur le territoire marocain. Mais pour les besoins de ce papier, nous allons tenter de montrer tant soit peu le statut *de facto* propre à chacune des variétés.

1.1 L'arabe

Historiquement, on peut isoler quatre étapes quant à la présence de l'arabe au Maroc: l'introduction (VII^e siècle), puis l'implantation (IX^e siècle), ensuite le renforcement (XII^e siècle) et enfin la consolidation (XV^e siècle).

La première étape correspond à la première vague d'arabisation le long du littoral méditerranéen et notamment la partie nord-ouest. Celle-ci constitue déjà, semble-t-il, un objectif en tant que point de passage vers l'Espagne. La deuxième étape est liée principalement à la fondation de la ville de Fès par Idriss II en 808. La troisième étape, elle, est relative à l'arrivée d'un flux massif de tribus hilaliennes qui arabisèrent le Maroc de l'intérieur à partir de 1118. Enfin, la dernière étape, au XV^e siècle, fait suite à la *Reconquista* espagnole. On a vu affluer à cette période des centaines de milliers d'Andalous. Ils se sont installés dans des centres urbains comme Rabat, Fès, Salé, Tétouan. Avec cette arrivée, le processus d'arabisation vient

à bout de certaines communautés amazighes et notamment celle du nord du Maroc.

Depuis le début de l'expansion musulmane, la langue arabe s'est présentée sous une double forme: une forme écrite et une forme orale.

La forme écrite, l'arabe classique, est restée pendant des siècles soumise à une forme intangible employée pour les besoins de la prédication et de l'enseignement religieux à travers, d'une part, des établissements religieux comme les zaouïas ou les médersas et, d'autre part, à travers les agents du pouvoir central que sont les oulémas (docteur de la loi musulmane) et les cadres de l'administration. L'arabe classique est, pour le locuteur arabe, la langue de référence et l'outil d'ancrage symbolique dans le patrimoine culturel arabo-musulman. Il est aussi, aux yeux des nationalistes comme aux yeux des intégristes, le moyen de lutte contre l'aliénation linguistique et culturelle exercée par l'Occident à travers ses langues et notamment le français. L'arabe classique n'est utilisé nulle part comme un moyen de communication spontané et il n'est la langue maternelle de personne ni au Maroc, ni au Maghreb ni, d'ailleurs, dans aucun autre pays arabe quel qu'il soit. Ce rôle de communication spontanée est assumé par la forme orale qu'est l'arabe dialectal. Celui-ci a assuré et assure toujours les besoins de communication quotidienne, à la maison, dans la rue, dans les situations non officielles, etc. aussi bien pour les lettrés que pour la masse. L'arabe dialectal est la langue maternelle des Marocains non amazighophones. Il a une fonction véhiculaire en ce sens qu'il sert d'outil de communication effectif entre les locuteurs arabophones et amazighophones et entre amazighophones parlant des dialectes éloignés et différents les uns des autres.

Bien qu'il ait une fonction sociolinguistique dépréciée (communication orale, littérature populaire, informalité, etc.), l'arabe dialectal constitue néanmoins, sur le plan du nombre de locuteurs et de l'espace de diffusion, la variété la plus employée à l'échelle du pays.

L'arabe dialectal connaît aussi bien au Maroc qu'au Maghreb plusieurs variétés. On peut assister aussi bien à des oppositions de dialectes citadins *vs* ruraux ou bédouins qu'à des oppositions de dialectes orientaux (Tanger, Tétouan, etc.) *vs* des dialectes du *Gharb* (Casablanca, Kénitra, etc.). On peut même trouver des oppositions de type: parler *rbati* (de Rabat) *vs fassi* (de Fès) *vs marrakchi* (de Marrakech), etc. Ces particularismes dialectaux,

4. Cf. *Le Matin du Sahara*, 1^{er} août 1999.

sensibles surtout au niveau lexical, peuvent parfois gêner, mais ils ne bloquent jamais la communication.

La situation de diglossie formelle (coexistence entre deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés se partageant fonctionnellement les usages) résultant du contact entre l'arabe classique et l'arabe dialectal ne pouvait durer longtemps face à une modernité requérant un assouplissement des structures grammaticales et une adaptation du vocabulaire de l'arabe classique à l'air du temps. En effet, dès le XIX^e siècle, l'élite moderniste proche-orientale a donné un nouveau souffle à cette langue, la rendant apte à assurer la communication technique et culturelle et à répondre aux exigences du monde moderne de manière large et efficace.

Le Maghreb, étant sous domination coloniale, est resté en retrait par rapport à ces changements, mais au lendemain des indépendances, il fallut simplifier la langue et s'adresser à la masse dans un langage accessible afin de vulgariser les concepts et faire passer les idées. Cette simplification a donné lieu à ce que l'on appelle l'arabe moderne ou l'arabe médian. C'est ce qui est utilisé actuellement, aussi bien au Maroc qu'ailleurs au Maghreb ou dans le monde arabe dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, dans les communications formelles, les administrations, etc. On assiste alors, sous l'effet du contact de plus en plus dense avec les langues étrangères, à des emprunts de termes correspondant aux nouvelles inventions et autres découvertes ainsi que des transpositions de schémas et d'expressions propres au français ou à l'espagnol.

1.2 Le français

Depuis la signature du traité de Fès le 30 mars 1912 jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 2 mars 1956, la langue française était la langue officielle du régime du Protectorat et de ses institutions. Après cette date, le français a gardé un rôle privilégié en ce sens qu'il est considéré comme la première langue étrangère du pays.

Malgré la vague d'arabisation que l'on connaît, le français a continué et continue encore de se maintenir dans des proportions considérables. Il a même gagné en nombre de locuteurs eu égard au système éducatif qu'il traverse du milieu du primaire – même avant (maison, maternelle) pour les couches aisées – jusqu'à l'université, soit près de

3 500 000 élèves dont 130 000 fréquentent des établissements privés où le français est la langue d'enseignement.

Le français est la seule langue au Maroc qui puisse s'enorgueillir d'être à la fois lue, écrite et parlée. Il est la langue de toutes les promotions sociales et économiques.

Tous les ministères, à l'exception de celui de la justice et des Affaires islamiques, continuent d'utiliser la langue française comme langue privilégiée. Dans le secteur économique, l'usage du français est la règle.

Sur le plan médiatique, le français bénéficie des radios comme Radio France internationale (*RFI*), de la Radio Méditerranée internationale (*Médi I*), La Radio du Maghreb, de la chaîne de télévision *2M*, ainsi que des chaînes françaises notamment *TV5* qui est très recherchée et qui joue un rôle primordial dans la diffusion audio-visuelle de la culture française. Pour ce qui est de la presse écrite, la presse française occupe la première place dans l'ensemble de la presse nationale. Elle est aussi la première presse étrangère au Maroc. Les principales organisations politiques, toutes tendances confondues, possèdent un organe en langue arabe et un autre en langue française. La littérature marocaine d'expression française occupe une place dont l'importance n'est plus à démontrer. « Le fait d'écrire en français, dit Tahar ben Jelloun (1995 : 94-96), incite les auteurs à aller plus loin dans la critique. L'arabe – la langue du Coran – se prête mal au jeu de la dénonciation ».

Dans le domaine de la culture et de l'industrie culturelle (secteurs du livre, des musées, de la gestion et de la formation, etc.), la coopération franco-marocaine enregistre, ces dernières années, des progrès certains.

Cette situation de partenariat très privilégiée entre les deux pays se traduit par un chiffre très significatif : 10 % de la coopération mondiale de la France se fait avec le Maroc. C'est ainsi que l'on dénombre sur le territoire marocain pas moins de 29 établissements français et 9 instituts. Malgré donc les accidents de l'histoire, la France et le Maroc ont réussi à entretenir des relations étroites en valorisant des atouts comme la communauté de la langue et de l'histoire, de la proximité géographique et des relations humaines : 700 000 Marocains sur le sol français contre 26 000 expatriés français. Ce chiffre est sans commune mesure, certes, avec le chiffre précédent, mais il représente la plus

importante communauté française résidant hors de l'Hexagone.

Il ne faut pas oublier par ailleurs que la France constitue le principal partenaire économique du Maroc; c'est le premier fournisseur, le premier client et le premier investisseur (plus de 25 % des investissements effectués au Maroc). La France est aussi le premier formateur des cadres marocains à l'étranger.

Le Maroc, de son côté, participe aux conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Il adhère à l'Agence universitaire francophone (AUF) et à l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF). D'un autre côté, l'Amef (Association marocaine des enseignants de français) est membre de la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français). Les deux pays sont également liés par la Convention culturelle bilatérale et par diverses conventions signées conjointement par les universités des deux pays.

1.3 L'espagnol

La rencontre de la langue espagnole avec le territoire marocain remonte au lendemain de la chute de Grenade en 1492 avec l'arrivée des Mauresques et des Juifs chassés d'Espagne. Elle s'est renforcée à la suite de la colonisation espagnole à la fin du XIX^e siècle. Les accords d'Algésiras de 1906-1912 viendront consacrer son implantation suite à l'occupation militaire du Rif au Nord, d'Ifni et du Sahara occidental au Sud. Cependant, après l'indépendance du pays en 1956, la récupération d'Ifni en 1958, puis du Sahara occidental en 1975, la langue espagnole perd de sa vitalité et ne garde qu'une faible position dans les zones citées ci-dessus, dans les zones proches de l'Espagne et dans des villes comme Tanger, Tétouan, Nador où elle continue d'être utilisée dans la vie quotidienne et dans les familles. La proximité des médias favorise probablement la présence de la langue et de la culture hispanique.

Par ailleurs, l'espagnol est enseigné dans le secondaire et à l'université. Des missions culturelles espagnoles sont aussi présentes dans certaines villes du royaume. Elles sont fréquentées par les enfants de la bourgeoisie urbaine hispanisante et les enfants de la communauté espagnole expatriée. Souffrant de la concurrence du français, les fonctions sociolinguistiques de l'espagnol se sont réduites de

plus en plus depuis l'indépendance. Mais depuis une dizaine d'années, l'on assiste à un phénomène nouveau lié à la récente vague d'émigration de travailleurs marocains vers l'Espagne.

On assiste donc, dans le cadre du marché linguistique marocain, à deux paradigmes: celui des langues non maternelles, l'arabe moderne et le français, et celui des langues maternelles, représenté par l'amazighe et l'arabe dialectal. Le premier, celui des variétés hautes, occupe un rang privilégié dans la hiérarchie des usages linguistiques et le second, celui des variétés basses auxquelles font défaut la légitimité et le soutien de la logistique institutionnelle, occupe une position marginalisée. Ajoutons aussi que l'anglais, bien que sa position soit encore faible sur le marché linguistique marocain, est une langue qui se constitue lentement mais sûrement. La force symbolique de l'anglais tient à son statut dynamique à l'échelle internationale où il a réussi à s'imposer incontestablement comme la langue universelle. L'intelligentsia marocaine formée à l'école anglo-saxonne considère que la modernité n'est pas le monopole de la langue française, d'où certaines voix qui se lèvent pour contester la francophonie qui se transmue en francophilie. C'est donc sur le champ de l'appropriation de la modernité que s'opère la compétition entre le français et l'anglais. En effet, celui-ci s'affirme de plus en plus dans un certain nombre de champs clés comme l'éducation et les médias voire dans des champs qui sont traditionnellement occupés par le français.

1.4 L'amazighe

Il appartient à la famille linguistique dite chamito-sémitique ou afro-asiatique. Il se présente actuellement sous la forme d'un nombre élevé de dialectes et de parlars régionaux. Il est présent sur une aire géographique immense: une dizaine de pays couvrant près de cinq millions de km² et concerne environ vingt millions d'amazighophones.

Certains groupes sont numériquement importants (Maroc: Rif, Moyen-Atlas, Chleuh; Algérie: Kabylie, Aurès, Mزاب), tandis que d'autres sont moins importants voire infimes (Algérie: Ouargla, Gourara-Ngouça, Djebel Bissa, Chenoua, Sud oranais; Tunisie: Djerba, centre-sud du pays; Mauritanie: Zenaga; Egypte: oasis de Siwa, Libye; Zouara, Djebel Nefoussa). Pour ce qui est de l'autre

population amazighophone, la population touarègue, elle occupe la zone saharo-sahélienne. Elle est à cheval sur plusieurs pays : d'abord le Niger et le Mali où elle se trouve en assez grand nombre, ensuite l'Algérie : Ahaggar, Ajjer ; Libye : Ajjer ; Haute-Volta : Udalen et le Nigeria.

Le spectacle d'extrême fragmentation qu'offrent ces groupes amazighophones est l'une des raisons qui sont à l'origine de la diversification linguistique que connaît de nos jours la langue amazighe. On peut évoquer aussi l'absence des échanges entre les groupes, eu égard aux distances qui les séparent, l'absence d'instance de normalisation pouvant codifier et unifier la langue à l'échelle de toute l'aire de l'amazighophonie. Chaque dialecte, chaque parler se développe en effet au gré des facteurs historiques, géographiques, économiques, climatiques...

Dans une échelle de valeurs des langues au Maroc comme au Maghreb, l'amazighe occupe la place la moins prestigieuse. Depuis les indépendances, la politique d'arabisation inscrite aux programmes des nationalistes maghrébins va sonner le glas de cette langue qui se trouva ainsi niée par les instances officielles et exclue du système éducatif.

Jusqu'à une date très récente, le discours officiel a observé une discrétion exemplaire quant à l'évocation de la langue et de la culture amazighes. Leur évocation sur le mode du passé (nos ancêtres les Berbères) a fait d'elle un objet muséographique sans lien avec la réalité des locuteurs qui se comptent pourtant par millions. Cette situation ne tarda pas à produire une contestation virulente comme en Algérie par exemple (deuxième pays en nombre de locuteurs après le Maroc) : depuis l'indépendance en 1962, plusieurs moments de lutte sont à retenir : des maquis du FPS (Front des forces socialistes) de Houcine Aït Ahmed en 1963, à la grève du cartable en 1994 en passant par le désormais célèbre Printemps berbère en 1981⁵, le pouvoir a toujours brandi le spectre de la division et a été régulièrement confronté à des poussées de fièvres

5. C'est l'annulation d'une conférence de Mouloud Mammeri à l'Université de Tizi Ouzou qui a servi d'élément déclencheur aux événements.

identitaires liées à l'affirmation de l'amazighité. Malgré les différentes tentatives de briser ce mouvement, le pouvoir se rendit à l'évidence et accepta de faire des concessions jusqu'alors impensables : en 1994, suite à la Grève du cartable, la langue est introduite dans le système éducatif. Son enseignement devrait parvenir au niveau du baccalauréat en 2004. En 1995, le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) est créé. En 1996, le préambule de la Constitution affirme que l'identité nationale est fondée sur l'arabité, l'islamité et l'amazighité. Tant de résultats ont été obtenus de haute lutte par le peuple algérien, mais les revendications continuent, comme en témoignent les événements récents de Kabylie. Le HCA est accusé d'immobilisme, le statut de langue nationale de l'amazighe n'ayant été évoqué que dans le préambule de la Constitution. Du coup, la revendication est désormais l'élévation de l'amazighe au rang de langue nationale et officielle.

Quoi qu'il en soit, l'Algérie, qui est en butte à une guerre civile, est sur le chemin du règlement d'un des problèmes centraux du pays. Qu'en est-il du Maroc où la population amazighophone est encore plus nombreuse qu'en Algérie ? Il est évident que les avancées obtenues par les Algériens sont loin d'être atteintes au Maroc. Pourtant, celui-ci aurait pu être avant-gardiste dans ce domaine. Sa politique linguistique, sans être franchement amazighophile, était néanmoins conciliante. Un tissu associatif existait et des études académiques aussi. C'est ce qui a d'ailleurs évité au pays une évolution à l'algérienne. Désormais le Maroc doit rattraper son retard. Et des voix se lèvent. En 1982, une dizaine d'universitaires écotent de prison ferme pour avoir soutenu, dans une revue qu'ils venaient de fonder, que l'amazighe est une langue au même titre que l'arabe. En 1991, plusieurs associations se regroupent pour rédiger une plate-forme revendicative dite *Charte amazighe*. Trois ans plus tard, le Conseil de coordination des associations amazighes est créé. La même année, en 1994, des manifestants sont arrêtés et jetés en prison pour avoir brandi à l'occasion du 1^{er} mai des banderoles écrites en alphabet libyque (*tifnagh*). Ils seront libérés quelque temps plus tard avec en prime une promesse restée lettre morte depuis : l'amazighe serait bientôt enseigné dans les écoles. C'était à la suite de ces événements que des bulletins d'informations éclair en « dialectes » amazighes (rifain, tamazight, chleuh) ont été autorisés à la

télévision marocaine⁶. En mars 2000, un « manifeste berbère », fruit de deux ans de débats intenses, est signé par 229 personnes parmi la fine fleur des intellectuels amazighophones marocains. Ces débats parfois houleux se prolongent jusqu'en juin 2001 dans une ambiance digne d'un congrès constitutif d'un parti politique. Certains ne s'en cachent pas, d'autres proposent un « front national amazighe ». D'aucuns estiment que les associations culturelles arrivant à saturation, le passage à l'action politique devient une nécessité. En tout cas, le *Manifeste* est judicieusement rédigé de manière à prévenir toute interprétation tendancieuse, car les adversaires panarabes ne sont pas loin.

« Avec nos compatriotes marocains qui se veulent fiers de leur arabité, comme nous nous voulons fiers de notre amazighité, nous considérons constituer une seule entité et appartenir à une même identité ».

Le caractère novateur de cette entreprise consiste en ce qu'elle propose aux Marocains une identité unique qui n'a rien à devoir à une quelconque conquête extérieure. L'amazighité n'est pas vue ici à travers l'ethnicité, mais à travers la culture. Une culture nourrie pendant des siècles par des apports phéniciens, grecs, romains, arabes, européens... La perspective offerte est celle d'un Maroc réconcilié avec lui-même, ouvert sur le monde et sur son passé. Mais le pouvoir consentira-t-il à changer de paradigme? Des promesses sont faites entre-temps par le roi Mohamed VI. Se réaliseront-elles? Seront-elles suivies par d'autres plus ambitieuses? L'avenir seul nous le dira.

Michel Quitout,
Centre d'études du monde arabe et de l'Asie (CEMAA),
Toulouse, France.
mquitout@yahoo.fr

6. Intitulé *Bulletin d'information en dialectes*, celui-ci a, en effet, quelque chose de profondément malsain. C'est, en fait, comme si on présentait, en France, le journal télévisé avec l'accent marseillais, un autre avec un accent parisien et un troisième avec un accent alsacien. L'objectif étant de montrer, si besoin est, que cette langue est un ramassis de dialectes non unifiés.

Bibliographie:

- Basset (A.), 1952: *La langue berbère*, London-New York, Oxford University press.
- Ben Jelloun (T.), 1995: « Défendre la diversité culturelle du Maghreb », dans Lacoste (C.) et Lacoste (Y.), dir., *Maghreb. Peuples et civilisations*, Paris, La Découverte, p. 94-96.
- Boukous (A.), 1995: *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Faculté des Lettres, Rabat, Maroc.
- Bourdieu (P.), 1982: *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Boyer (H.), éd., 1997: *Plurilinguisme: « Contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan.
- Calvet (L.-J.), 1987: *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- Camps (G.), 1983: « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », *ROMM*, n°35, p. 7-23.
- Chaker (S.), 1995: *Linguistique berbère. Étude de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, Peeters.
- Chaker (S.), éd., 1998: *Langue et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Aix-en-Provence, Édisud.
- Galand (L.), 1988: « Le berbère », dans Pierrot (J.) et Cohen (D.), éd., *Les langues dans le monde ancien et moderne*, III, *Les langues chamito-sémitiques*, Paris, Éditions du CNRS, p. 207-242.
- Gauthier (E.-F.), 1952: *Le passé de l'Afrique du Nord, Les siècles obscurs*, Paris, Payot.
- Gsell (S.), 1918-1928: *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris [tome V, 1925].
- Ibn Khaldoun, 1925: *Histoire des Berbères*, Paris (Rééd.).
- Laoust (E.), 1920: *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnologie, dialectes du Maroc*, Paris, Challamel.
- Lewicki (T.), 1973: « Le monde berbère vu par les écrivains arabes du Moyen-Âge », dans *Actes du 1^{er} congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère* (Malte), Alger, SNED, p. 31-42.
- Moreau (M.-L.), éd., 1997: *Sociolinguistique*, Sprimont, Mardaga.
- Mouatassime (A.), 1997: *Pour une culture de liberté*, Rabat, Impérial.
- Quitout (M.), 1997: *Grammaire berbère*, Paris, L'Harmattan.
- Quitout (M.), 1998: *Les langues du Maghreb: trilinguisme et triglossie, Mélanges pour le 25^e anniversaire des études arabes à Toulouse*, Toulouse, Amam.
- Quitout (M.), 1999: « L'enseignement des langues orales: le cas du berbère au Maghreb », dans *La Revue des deux rives*, n° 1, p. 73-78.
- Quitout (M.), 2000: « Réflexions sur la toponymie et le conflit des langues au Maroc », dans *La Revue des deux rives*, n° 2, p. 155-161.